



FFEC
Fédération Française
des Entreprises de Crèches



Agir pour la petite enfance, nouveau partenaire de confiance de la FFEC

Communiqué de presse

Boulogne-Billancourt, le 8 juillet 2024 – La Fédération compte désormais un nouveau partenaire de confiance avec Agir pour la Petite Enfance, qui essaime les pédagogies remarquables et les bonnes pratiques des professionnels de la Petite Enfance à travers la Semaine Nationale de la Petite Enfance et les Girafes Awards.

Agir pour la Petite Enfance est déjà partenaire institutionnel de la FFEC dans le cadre de la Semaine Nationale de la Petite Enfance.

La Fédération Française des Entreprises de Crèches représente 1100 entreprises employant 28 000 salariés et gérant 3 000 établissements d'accueil du jeune enfant soit 628 000 places de crèches au 1er janvier 2024.

Grâce à ce partenariat entre la FFEC et Agir pour la Petite Enfance, pour favoriser la mise en place de la Semaine Nationale de la Petite Enfance, Agir pour la Petite Enfance propose aux crèches et micro-crèches adhérentes un accompagnement direct et personnalisé des structures indépendantes ou réseaux et un tarif préférentiel sur les adhésions, les visio de mobilisation des équipes et l'achat de boîtes pédagogiques.

La thématique 2025 vient d'être dévoilée à l'occasion de l'ouverture des inscriptions à la Semaine Nationale de la Petite Enfance 2025, l'occasion pour les professionnels de la Petite Enfance qui le souhaitent de s'en inspirer et à réfléchir en équipe au projet qui peut être mis en place autour du thème, tout en bénéficiant d'un accompagnement de l'association Agir pour la Petite Enfance.

A propos de l'association Agir pour la petite enfance :

A la racine de la vie, permettre à tous les enfants de grandir et de s'épanouir en toute équité et ainsi de construire une réelle égalité de chance. Agir pour la petite enfance, association soutenue par le gouvernement, a pour mission de rassembler le trio Parents, Enfants, Professionnels ; valoriser les professionnels de la petite enfance ; lutter contre les inégalités par l'accès, entre autres, à l'art et la culture et aux innovations scientifiques et soutenir la Parentalité.

A propos de la FFEC :

Créée en 2006, la Fédération Française des Entreprises de Crèches réunit les entreprises proposant des services d'accueil pour les jeunes enfants de moins de 6 ans. Avec 1 100 entreprises adhérentes représentant 3 000 établissements, soit plus de 68 000 places de crèches en France et employant 28 000 salariés, la FFEC a pour mission de promouvoir un développement de qualité des modes d'accueil

collectifs de jeunes enfants par des entreprises privées. La FFEC rappelle qu'elle ne s'exprime que pour ses membres qui en sus de la réglementation strictement identique pour toutes les crèches publiques et privées, associations ou entreprises, ont choisi de s'appliquer une Charte éthique rappelant leurs engagements notamment pour la bienveillance des professionnels de crèches et la qualité d'accueil des enfants.